



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2976
15 août 2025
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Contre Macron-Bayrou et le patronat

Nous organiser pour la lutte !



Vencorex, Pont-de-Clais.



Michelin, Cholet.

Santé

Bayrou assomme les malades

Pages 4 et 9

Nouvelle- Calédonie

Accord colonial

Page 5

Trump-Poutine

Larrons sanglants

Page 6

Leur société

- Allocations chômage: tous les travailleurs attaqués **3**
- Vol de jours fériés: le retour du travail gratuit **3**
- Loi Duplomb: un recul en trompe-l'œil **3**
- Migrants: logements pour tous! **4**
- Hôpitaux: toujours plus d'économies **4**
- Justice: le retour de Jean Valjean! **4**
- Soldat inconnu: Retailleau fait feu de tout mégot **4**
- Nouvelle-Calédonie: un accord contesté, et contestable **5**
- Relations France-Algérie: comme au temps des colonies? **5**
- Santé: Bayrou assomme les malades **9**
- Canicule au travail: le ministère du laisser-faire **9**
- Grandes fortunes: hit-parade des parasites **9**

Dans le monde

- Guerre en Ukraine: Trump et Poutine, larrons sanglants **6**
- Ukraine: Zelensky à la peine **6**
- Israël - Gaza: Netanyahu, un pas de plus dans l'horreur **7**
- Haïti: les conséquences des projets de Trump **12**
- États-Unis: une grève chez Boeing **12**

Il y a 500 ans

- La Guerre des paysans en Allemagne **12**

Dans les entreprises

- La Poste - Orléans-Fleury: fermeture de la PIC **10**
- RATP - Paris: modernisation poussive sur la ligne 9 **10**
- SNCF: Corail et profits en surchauffe **10**
- Ruptures conventionnelles: dans le viseur du ministre **11**
- Groupe Beaumanoir - Saint-Malo: 300 suppressions d'emploi **11**
- Dans les bulletins Lutte ouvrière **11**

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre **12**



S'organiser contre les attaques de Macron-Bayrou et du patronat!

Même en cette période de vacances, il est difficile de ne pas penser, effaré, à ce qui nous attend à la rentrée.

En juillet, Bayrou a annoncé le blocage des salaires des fonctionnaires, des prestations sociales, des retraites et des allocations chômage qu'il veut même encore réduire. Il veut faire passer le plafond du reste à charge des médicaments de 50 à 100 euros par an, s'attaquer à la prise en charge des affections de longue durée (ALD), augmenter le nombre de jours de carence en cas d'arrêt maladie. Il va aussi augmenter les impôts de certains retraités en supprimant l'abattement de 10 %. Enfin, en supprimant deux jours fériés, il veut imposer aux salariés de travailler deux jours de plus sans être payés !

Les 44 milliards d'économies qu'il entend réaliser seront faites exclusivement aux frais des classes populaires ! Mais ceux qui ont pillé les caisses de l'État sont les Arnault, Bolloré, Dassault et autres membres de la classe capitaliste qui ont bénéficié d'aides, de subventions et d'allègements fiscaux.

Pour leur verser des centaines de milliards d'euros, tous les gouvernements qui se sont succédé ces dernières années ont diminué les moyens et le personnel dans les hôpitaux, les Ehpad, l'éducation, le logement, le transport... Les services publics les plus indispensables à la population ont été

sacrifiés pour alimenter les profits du grand patronat. Alors non, ce n'est pas aux travailleurs ni aux chômeurs, aux malades et aux retraités de payer !

Pendant que les classes populaires s'appauvrissent, la fortune des capitalistes atteint des sommets : en France, celle des 500 plus riches a dépassé cette année les 1 000 milliards d'euros, un pactole qui a doublé en moins de dix ans. Cette minorité de parasites s'attaque aux emplois et aux salaires pour pouvoir continuer à prospérer, alors que l'économie est de plus en plus plongée dans le marasme.

Forts de leurs capitaux et de la propriété des plus grandes entreprises, ils sont les véritables maîtres de la société et dictent leurs exigences à tous les partis qui aspirent à les servir au pouvoir, qu'ils soient de droite, de gauche ou d'extrême droite.

Ce sont ces capitalistes qu'il faudra affronter pour les obliger à payer !

Sur le plan international, nous sommes menacés d'être entraînés vers des catastrophes encore plus graves. La guerre continue de faire rage en Ukraine et à Gaza. Les dirigeants de tous les grands États se sont lancés dans une course aux armements. Sachant que la guerre économique pourra dégénérer en affrontements militaires, ils se préparent à plonger les populations du monde dans des conflits dévastateurs et meurtriers. L'avenir qu'ils promettent est celui que vivent aujourd'hui les Ukrainiens et les Palestiniens de Gaza.

Ici, en France, nous ne recevons pas encore des bombes, mais nous payons déjà les conséquences de cette marche à la guerre, avec l'augmentation du budget militaire. Les milliards dépensés pour financer la production de Rafale, d'obus, de chars, ce sont autant en moins pour les hôpitaux, les écoles, le logement !

Tant que les capitalistes détiendront le

pouvoir, la société s'acheminera vers la catastrophe. Il faut renverser la classe des profiteurs irresponsables qui nous dirigent !

Les travailleurs en ont la force, car ce sont eux qui produisent toutes les richesses. En expropriant les capitalistes, ils auraient les moyens d'organiser l'économie en fonction des besoins du plus grand nombre et offriraient ainsi une issue à l'ensemble de la société.

Pour défendre leurs conditions de vie, les travailleurs n'auront d'autre choix que de réagir. Des appels circulent déjà en ce sens pour le 10 septembre. Et, en effet, il faut agir, et pas seulement pendant une journée ou en restant chez nous.

En tant que travailleurs, nous devons dès à présent discuter entre nous de ce qu'il faut faire, afin de nous organiser et de pouvoir contrôler ce que deviendront nos mobilisations. Nous devons constituer des comités de lutte partout où ce sera possible, en premier lieu dans les entreprises où nous pouvons contester directement le pouvoir des capitalistes. Au sein de ces comités, nous pourrions choisir nous-mêmes nos représentants.

Il s'agit de constituer une force qui soit vraiment sous le contrôle des travailleurs, seule façon de se faire craindre de Macron, Bayrou et du grand patronat.

Nathalie Arthaud



Allocations chômage : tous les travailleurs attaqués

Dans une lettre envoyée aux syndicats et aux représentants du patronat, le Premier ministre leur a demandé de se mettre d'accord sur les détails d'une réforme de l'assurance-chômage, la quatrième en quelques années.

Bayrou voudrait « atteindre à minima quatre milliards d'euros d'économies en régime de croisière à partir de 2030 », aux dépens des chômeurs.

Si des travailleurs sont contraints au chômage, c'est bien à cause des licenciements et suppressions d'emplois massives décidées par le grand patronat, pour qui les profits et dividendes versés aux actionnaires passent avant tout. Mais ce n'est pas à ces derniers que les gouvernements s'en prennent. Au contraire les entreprises bénéficient depuis trois mois d'une baisse de leurs cotisations à l'Unedic, une des mesures qui en creusent le déficit.

En revanche ce sont les

droits des chômeurs que les ministres du Travail successifs restreignent. Depuis 2021, il faut avoir travaillé non plus quatre mais six mois au cours des deux années précédentes pour avoir droit à une indemnisation. Puis la durée d'indemnisation maximale a été réduite de 24 à 18 mois. Diverses catégories de travailleurs au chômage ont aussi été visées : les frontaliers, les intermittents, ceux qui refusent deux fois un CDI, les anciens, qui ne sont plus dispensés de recherche d'emploi qu'à partir de 55 ans au lieu de 53 auparavant, etc.

Une partie de ces attaques étaient regroupées dans la loi de 2022 sur le « fonctionnement du

marché du travail en vue du plein-emploi ». Ce plein-emploi n'existait que dans les discours gouvernementaux, et voilà que Bayrou se plaint du fait qu'officiellement « le taux de chômage stagne autour de 7,5 % » et en conclut qu'il faudrait faire encore plus d'économies sur le dos des chômeurs. Il veut que les indemnités-chômage soient gelées en 2026 – « l'année blanche » – même si la hausse des prix amputera déjà le faible niveau de vie des chômeurs.

Outre des économies qui entraînent une misère grandissante des classes populaires, ces attaques visant spécifiquement les chômeurs sont aussi une manœuvre politique destinée à montrer du doigt les chômeurs comme responsables des déficits des comptes publics. C'est tenter de diviser le monde du travail et de le pousser à se disputer des miettes toujours plus petites.

Si une partie de la classe des travailleurs est poussée hors de la production, tandis que l'autre s'épuise au travail, c'est la classe capitaliste qui en est responsable. Que les travailleurs, actifs, chômeurs ou retraités, en fassent les frais est scandaleux.

Lucien Déroit



Une récolte de betteraves sucrières.

Loi Duplomb : un recul en trompe-l'œil

Le succès de la pétition contre la loi Duplomb, qui a recueilli plus de deux millions de signatures en quelques semaines, a conduit le Conseil constitutionnel à invalider son article le plus controversé.

Le retrait de cet article qui permettait la réintroduction d'un pesticide interdit en France depuis 2018, l'acétamipride, a permis que le reste de la loi passe. Son utilisation était exigée par les industriels français de l'agroalimentaire, et notamment ses plus gros utilisateurs, ceux de la betterave, avec l'argument que leurs concurrents ont toujours recours à ce pesticide. En réalité l'Union européenne a déjà interdit presque tous les produits de sa famille chimique, les néonicotinoïdes, une catégorie d'insecticides dérivés de la nicotine et, sans les pressions des industriels, l'acétamipride l'aurait déjà été également à l'échelle internationale.

Les néonicotinoïdes agissent sur le système nerveux des insectes et sont en effet connus pour avoir entraîné, depuis leur mise sur le marché dans les années 1980, une forte mortalité chez les abeilles. Ils sont aussi soupçonnés d'avoir des conséquences graves à terme sur la santé humaine, en altérant le développement du cerveau et du système reproducteur. En juillet, le conseil de l'Ordre des médecins avait demandé le maintien de son

interdiction.

Pourtant, malgré cette invalidation et les protestations bruyantes de la FNSEA, du gouvernement et du sénateur LR Duplomb lui-même, les patrons de l'agrobusiness ont de quoi se réjouir. Car l'essentiel de la nouvelle loi a été validé par le Conseil constitutionnel.

Divers obstacles sont levés qui s'opposaient à l'extension jusqu'au gigantisme des élevages de porcs de bovins ou de volailles. La constitution de « mégabassines », permettant aux grandes exploitations céréalières d'accaparer l'eau au détriment des plus petites, sera facilitée. Peu importe que les rejets dans l'environnement provoqués par les élevages intensifs de porcs asphyxient des kilomètres de côtes par la prolifération des algues vertes, ou que les ressources en eau potable soient menacées dans des régions entières, les profits de l'agroalimentaire doivent passer en premier.

Mardi 12 août, Macron s'est empressé de signer le décret d'application de cette loi. Il sera toujours temps pour les partisans de l'acétamipride de revenir à la charge pour tenter de le réintroduire.

Serge Fauveau

Vol de jours fériés : non au travail gratuit !

Dans un courrier aux organisations syndicales et patronales, Bayrou réaffirme sa volonté de supprimer deux jours fériés.

En plus de s'en prendre directement aux travailleurs, il voudrait que les « partenaires sociaux » valident cette attaque en acceptant d'en discuter les détails.

L'essentiel est pour Bayrou de récupérer 4,2 milliards d'euros supplémentaires dans le budget de l'État. Ces milliards seraient le produit du travail gratuit que les salariés – et eux seuls – devraient effectuer chez leurs employeurs, le courrier de Bayrou le précise bien.

Les employeurs seront les grands bénéficiaires de cette attaque, puisqu'ils économiseront une masse salariale de l'ordre de 10 milliards, tout en empochant la valeur produite pendant ces deux jours, bien plus importante que les quelques milliards qu'ils devront reverser à l'État, du moins s'ils consentent à le faire, à ne pas truquer les comptes, etc.

Bayrou ira-t-il jusqu'au bout de cette provocation ? Est-ce un chiffon rouge

qu'il agite pour mieux reculer ? Cela lui permettrait de faire passer l'ensemble de ses autres attaques, en permettant à ses concurrents politiques de prétendre avoir obtenu des avancées, pour lui éviter la censure. Cela n'enlève rien au caractère choquant de ces menaces.

Restent les discours mensongers contre les travailleurs accusés de ne pas assez travailler. C'est l'annonce que les capitalistes ne s'arrêteront pas là... tant que le monde du travail ne mettra pas fin à leur capacité de nuire.

S. F.

Migrants : logements pour tous !

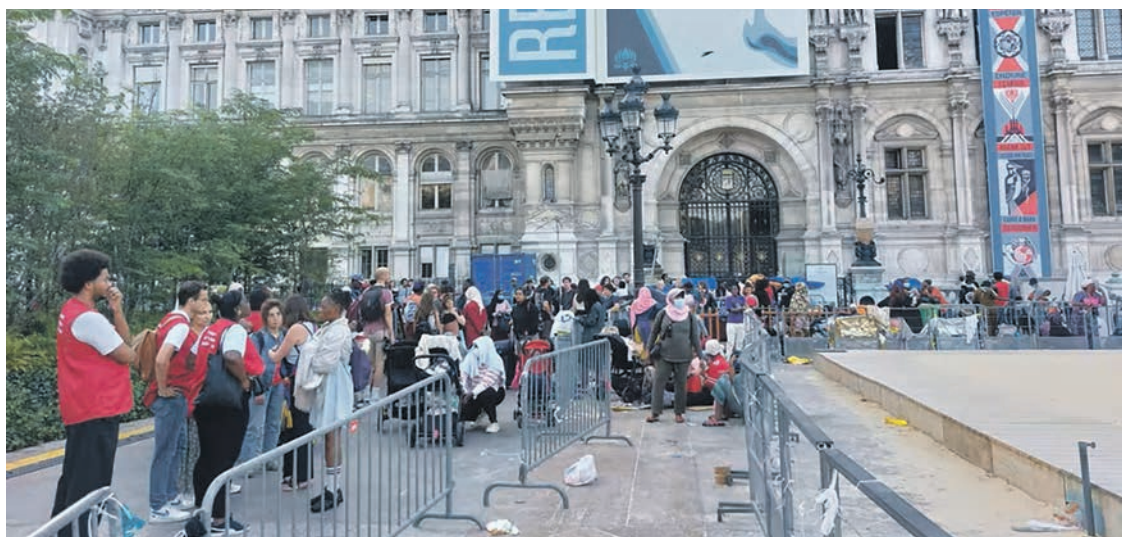
200 migrants installés à Paris sur la place de l'Hôtel-de-Ville, essentiellement des mères de famille, ont été évacués par la police mardi 12 août. Soutenus par l'association Utopia 56, ils y campaient faute d'hébergement d'urgence.

La situation sanitaire commençait à se dégrader du fait des fortes chaleurs, et Médecins sans frontières alertait depuis plusieurs jours sur des cas d'insolation, de difficultés respiratoires et de vomissement chez les bébés.

Toutes les nuits des familles et des migrants isolés dorment à la rue dans Paris et sa banlieue, mais dans un lieu aussi touristique que la place de l'Hôtel-de-Ville,

pour les autorités, cette situation ne pouvait durer.

La préfecture a donc mobilisé un important dispositif policier pour cette opération, et les familles ont été « invitées » à monter dans des cars à destination de Marseille, Bourges et Besançon. Elles devaient y être accueillies dans des SAS régionaux d'accueil, ces structures mises en place dans la perspective des Jeux olympiques de 2024 pour



Évacuation des familles, le 12 août.

évacuer de Paris les sans-papiers à la rue. Elles étaient alors censées leur trouver une solution en quelques semaines, mais cette prétendue solution s'est la plupart du temps résumée à une

remise à la rue loin de la capitale. Cette pratique que les associations dénoncent comme un « nettoyage social » perdure aujourd'hui.

Les familles sont montées dans les cars faute de mieux, mais les migrants et les associations réclament tout autre chose. Ils veulent un hébergement là où ils ont entrepris des démarches compliquées pour avoir des papiers, où les enfants sont parfois scolarisés et où certains ont trouvé un travail.

Certains migrants ont donc refusé d'embarquer dans les cars.

Le gouvernement ne se soucie nullement de garantir un logement à tous, son objectif étant de décourager le maximum de migrants. L'hébergement d'urgence du 115 est complètement saturé et les structures de premier accueil des demandeurs d'asile en Île-de-France sont maintenues sciemment à un nombre insuffisant.

Daniel Mescla

Hôpitaux : toujours plus d'économies

Depuis que Bayrou a annoncé des coupes budgétaires à tout va, les hôpitaux publics sont dans le viseur : « Une plus grande efficacité sera demandée à l'hôpital », a-t-il dit.

Le Premier ministre a demandé à ses services de « renforcer la maîtrise de la masse salariale ». On sait que cela veut dire des suppressions d'emplois dans les services hospitaliers et le gel des salaires des employés restants. Il leur a également ordonné d'étudier « l'opportunité d'une évolution de la carte hospitalière », c'est-à-dire de nouvelles fermetures d'hôpitaux de proximité.

En fait, il s'agit pour

Bayrou de poursuivre la politique d'étranglement financier des hôpitaux mise en œuvre par les gouvernements précédents, mais plus fort et plus vite. Le prétexte est que le déficit des hôpitaux se serait creusé rapidement ces dernières années. Si c'est le cas, cela découle des mêmes mesures que Bayrou préconise de renforcer. Car si les fermetures d'hôpitaux ou de services les rendent toujours plus distants pour une partie de la

population, comment s'étonner que le coût des transports sanitaires augmente ? Si elles réduisent encore le nombre de postes de soignants, comment s'étonner que les hôpitaux se ruinent en recourant à de l'interim ?

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. En matière de santé, l'État fait pire : il détruit et désorganise tout le système hospitalier public en le privant de financement pour justifier le redressement de ses comptes, l'enfonçant toujours plus dans une crise perpétuelle.

Lucien Déroit

Soldat inconnu : Retailleau fait feu de tout mégot

Quand il a été annoncé qu'un homme avait pénétré sous l'Arc de Triomphe pour allumer sa cigarette à la flamme du Soldat inconnu, le pays a eu droit à un concert d'indignations.

De la ministre des Anciens combattants à *Valeurs Actuelles*, en passant par Retailleau et le RN, tous les tenants de fonds de commerce bleu-blanc-rouge ont hurlé en chœur à l'infamie. « Ce geste souille la mémoire de nos soldats », « un outrage à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la France », « le symptôme du mal-être français ». Le fumeur en question étant marocain, l'occasion de répandre leur bile raciste était trop belle !

Mais derrière ce qu'ils ont tous présenté comme une attaque antifrançaise, il n'y avait rien d'autre qu'un mal-être en effet, mais celui d'un travailleur totalement innocent de ce qu'on lui prête comme intention. Ce conducteur d'engins venu travailler à Paris, dormait sur son chantier faute de revenus suffisants, et souffrant d'alcoolisme et de troubles psychiatriques,

il semble avoir agi sans conscience des conséquences possibles.

La justice l'a, malgré les circonstances, condamné à trois mois de prison avec sursis pour profanation de sépulture, et Retailleau, considérant qu'il s'agissait d'une « atteinte insupportable à un symbole de la mémoire nationale » a renchéri en annonçant qu'il retirera à ce travailleur son titre de séjour, alors qu'il vit en France depuis presque quarante ans avec sa famille.

Mais la pire insulte à la mémoire des soldats de 1914-1918 n'a rien à avoir avec cette cigarette d'un ouvrier. Elle émane de tous ceux qui continuent à se servir du souvenir des morts des guerres du passé, pour glorifier celles-ci et les guerres qu'ils préparent dans l'avenir.

Serge Fauveau

Justice : le retour de Jean Valjean !

Lundi 28 juillet, à Nantes, un homme a été condamné à deux mois de prison ferme pour le vol d'une bouteille de Yop – le yoghourt buvable – d'un prix de 1,74 euro.

Cet homme de 34 ans est au RSA et sans domicile fixe. En réglant ses achats dans un supermarché Leclerc, il a glissé la bouteille dans son sac. Lors de sa fuite, un vigile a été légèrement blessé, et les faits requalifiés de vol avec violence, même si la bouteille a été dûment rendue à son riche propriétaire. Mais cet homme ayant déjà été pris à voler de la nourriture, le procureur s'est empressé d'évoquer la récidive et a

requis quatre mois ferme.

Cette société, qui condamne 330 000 personnes à vivre sans domicile, qui précipite les travailleurs dans le chômage et la précarité est prompte à les juger. Face à la pauvreté qui augmente, la justice voudrait inculquer la peur et le respect de la propriété.

Cette même justice qui fait passer en comparution immédiate un homme trois jours après le vol est beaucoup plus

lente quand il s'agit de s'en prendre aux riches. Qu'on se souvienne simplement de l'affaire du Mediator qui a duré dix ans et n'a jamais abouti à la condamnation du principal responsable, Servier, mort de vieillesse bien avant la conclusion du procès. Pourtant, Servier avait continué sciemment de commercialiser ce médicament reconnu nocif qui avait provoqué la mort de plus de 1 500 personnes. Pour tous ces crimes, en tant que capitaliste, lui n'a jamais goûté à la paille du cachot !

Aline Urbain

Nouvelle-Calédonie : un accord contesté, et contestable

Le FLNKS, qui regroupe une partie des partis indépendantistes kanaks, a fait savoir qu'il rejetait l'accord du 12 juillet signé sous l'égide de Macron par tous les partis, qu'ils soient anti-indépendantistes ou indépendantistes.

Cet accord dit de Bougival prévoyait d'instaurer un « État de Nouvelle-Calédonie » au sein de l'État français. Celui-ci aurait conservé la main sur l'armée, la police, la justice, ces fonctions ne pouvant être transférées à l'État calédonien. qu'au travers d'un vote des trois cinquièmes du Congrès calédonien. La chose serait d'autant plus impossible qu'en même temps l'élargissement du corps électoral contre lequel s'est insurgée la jeunesse en mai 2024 a été entériné. En guise de souveraineté, on n'en proposait donc aux partis indépendantistes qu'une version croupion. Il est vrai qu'elle pouvait convenir à des notables de ces partis intégrés à l'économie calédonienne.

La droite anti-indépendantiste et l'ensemble des organisations patronales de l'archipel se sont donc largement félicitées de cet accord, qui promettait de mettre fin

à l'instabilité politique, tout en assurant le maintien de la domination coloniale de la bourgeoisie française et caldoche. En parallèle, l'État français promettait plusieurs centaines de millions d'euros d'aides au titre de la « reconstruction », conditionnées à la validation de l'accord sur l'archipel.

Parmi les Kanaks, l'accord a été diversement accueilli. Certains des partis kanaks signataires l'ont défendu, le Palika et l'UPM notamment. Ces partis se sont mis en retrait du FLNKS depuis un an après avoir ouvertement désavoué les jeunes révoltés pendant les émeutes de 2024. Mais, sous la pression de certains militants, qui dénonçaient l'accord de Bougival comme une trahison, l'Union Calédonienne, le parti de Christian Tein, leader du FLNKS et emprisonné pendant près d'un an en métropole, annonçait dès fin juillet

qu'après consultations, elle rejetait l'accord. Les raisons avancées par l'UC comme ensuite par le FLNKS le 9 août sont qu'il ne comporte pas de chemin possible vers la « pleine souveraineté », la « Kanaky » n'y étant même pas mentionnée et les différents dispositifs institutionnels n'ayant pas été vraiment négociés. Ils entendent donc rediscuter un certain nombre de points, ce que Valls, le ministre des Outre-mers, qui doit partir en urgence pour Nouméa le 18 août, a bien compris.

L'accord de Bougival, qui dans un grossier tour de passe-passe satisfaisait pleinement la bourgeoisie caldoche et française, ne fait que refléter le mépris dont est capable l'État colonial. Les travailleurs, les pauvres, Kanaks ou « petits Blancs » ne trouveront

aucunement leur compte dans ces arrangements institutionnels entre notables. D'ailleurs, accord ou pas, gouvernement et patronat calédonien sont à l'offensive. Le gouvernement calédonien a présenté le 30 juillet un projet de budget pour 2026 qui taille dans toutes les dépenses publiques, sauf celles en faveur du patronat. Ainsi l'allocation familiale de solidarité serait réduite de 15 %, des franchises médicales de près d'un euro par boîte de médicament et de 4 euros pour les transports sanitaires seraient instaurées. Les retraites, les allocations aux handicapés, les dotations aux provinces et aux communes seraient revues à la baisse. En revanche, le patronat bénéficierait d'une exonération totale d'impôt sur les sociétés pendant

trois ans pour les nouvelles entreprises et d'une baisse de son taux de 30 à 20 ou 25 % pour toutes.

En parallèle de ces attaques, les travailleurs et la population pauvre de l'archipel ont à subir chômage et inflation. Depuis début 2024, près de 11 000 emplois ont disparu, dont un quart dans le secteur du nickel suite à la fermeture de l'usine Nord contrôlée par les partis indépendantistes, et à celle de la mine de Thio. Ce sont autant de suppressions d'emplois qui, contrairement à ce que dit la propagande patronale, n'ont guère à voir avec les émeutes de 2024. Alors, accord ou pas, en Nouvelle-Calédonie aussi, les travailleurs auront à se battre pour défendre leurs intérêts de classe.

Serge Benham



Lors des émeutes, en mai 2024.

Relations France-Algérie : comme au temps des colonies ?

Dans une lettre, publiée le 6 août par Le Figaro, Emmanuel Macron a demandé à François Bayrou d'agir avec plus de « fermeté » et de « détermination » vis-à-vis de l'Algérie.

Le président, qui s'était jusqu'ici tenu à l'écart de la campagne politique visant l'Algérie en laissant les Retailleau, Wauquiez et Darmanin faire monter les enchères, leur emboîte le pas.

En publiant cette lettre, Macron, qui prétendait incarner une ligne modérée, se relance dans la course avec ceux des politiciens qui défendent les positions les plus réactionnaires de la droite et de l'extrême droite. Il reprend notamment les arguments sur le refus d'Alger de rapatrier certains Algériens expulsables en France et les peines de prison prononcées par le régime algérien contre l'écrivain Boualem Sansal et le journaliste Christophe Gleizes.

Il demande au gouvernement de suspendre l'accord de 2013, qui permettait aux détenteurs d'un passeport diplomatique algérien de faire de courts séjours en France sans demander de visa, et vice-versa. L'accord de toute façon n'est plus respecté, de fait, par la France, depuis le mois de mai.

En réalité, il ne s'agit là que de prétextes pour développer une démagogie anti travailleurs immigrés. Reste que les tensions entretiennent la crise diplomatique ouverte par la reconnaissance par la France de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, territoire contesté par les indépendantistes sahraouis soutenus par l'Algérie. Il

s'agissait d'un choix de l'État français de se rapprocher du régime marocain, jugé plus coopératif que celui de l'Algérie du point de vue des intérêts économiques, commerciaux et diplomatiques des capitalistes français, même si une partie d'entre

eux ne voient pas d'un bon œil le risque de perdre des positions en Algérie.

Suite à cette lettre, le régime algérien, bien content de pouvoir faire l'unité derrière lui à peu de frais sur le sujet, a lui aussi dénoncé l'accord de 2013 et remis sur

le tapis le sujet des biens immobiliers français en Algérie. Lors de l'indépendance, en 1962, un certain nombre de propriétés, à commencer par le grand parc de 14 hectares sur les hauteurs d'Alger qui abrite l'ambassade de France, étaient restées à l'État français qui ne paye pratiquement rien pour leur utilisation.

Toujours est-il que la prise de position de Macron s'ajoute aux surenchères réactionnaires et anti-immigrés de la droite et de l'extrême droite, pour afficher une prétention de l'État français à faire plier l'Algérie comme si elle était toujours sa colonie. Marine Le Pen parlait de « *traiter l'Algérie comme Trump l'a fait avec la Colombie* » : Macron ne veut pas être en reste.

Malik Rieux



L'ambassade de France à Alger.

Guerre en Ukraine : Trump et Poutine, larrons sanglants

Le cours de la guerre en Ukraine allait-il se jouer le 15 août entre les présidents américain et russe ? En tout cas, le fait qu'ils aient choisi l'Alaska pour discuter d'annexions russes en Ukraine, comme Trump l'a annoncé, est tout un symbole.

En effet, l'Alaska avait appartenu à la Russie jusqu'à ce qu'en 1867 le tsar Alexandre II la vende aux États-Unis, pour contrer l'expansion en Amérique du Nord de l'Angleterre, la première puissance mondiale d'alors, qui y possédait déjà l'immense Canada.

Dans une conférence de presse tenue le 11 août, Trump a repris le ton qu'il avait après son élection. Il a justifié ne pas avoir convié Zelensky à ce sommet – « *Il est là depuis trois ans et demi, et il ne s'est rien passé* » – et présenté Poutine comme l'ayant « *invité à s'impliquer* » dans la résolution de cette guerre, en ajoutant : « *Je pense que nous aurons des discussions positives.* »

Bien malin qui peut départager ce qui relève là des habitudes rodées de Trump – qui se vante d'être un « bon vendeur », en tout cas de sa personne – et ce qui renvoie au travail, en coulisses, des émissaires des deux parties qui ont préparé la rencontre. On imagine sans difficulté qu'ils ont depuis des semaines déblayé le terrain, trouvé des points d'accord et des façons de les

formuler telles que Trump et Poutine puissent, le 15 août, se targuer d'avoir avancé dans le sens d'un accord.

On peut même être certain que cela fait des mois que la partie américaine, qui a la maîtrise du jeu, et la partie russe s'accordent sur une telle issue. Pour les deux camps, la question n'est plus tant de devoir conclure cette guerre comme ils l'ont engagée : dans le dos et avec la peau des populations d'Ukraine et de Russie. Tout leur problème est désormais de faire accepter ce qu'ils auront et ont déjà décidé.

Cela concerne Zelensky, le président ukrainien « allié » de Washington, dont Trump n'a plus vraiment besoin. Et il ne rate pas une occasion de lui signifier que son poste à la tête de l'Ukraine est aussi précaire que l'intégrité territoriale du pays.

Il y a aussi les alliés européens que Trump a écartés du « deal » qu'il négocie avec Poutine. Les membres de l'Union européenne ont beau s'époumoner en criant que « *le sort de l'Ukraine ne peut se décider sans l'Ukraine* », et en fait sans eux, cela ne change

rien.

Comme lot de consolation, Washington a cédé, ou plutôt vendu aux Européens, sa place de principal pourvoyeur d'armes à l'Ukraine, car ils doivent acheter une partie d'entre elles aux entreprises américaines d'armement ! Il ne faudrait pas que ce secteur-clé du capitalisme américain pâtisse du fait que Trump veuille maintenant en finir avec cette guerre. Les dirigeants américains ne se sont bien sûr pas transformés de faucons en colombes, alors que c'est eux qui ont provoqué l'affrontement en Ukraine. Cette guerre a été le résultat de trois décennies d'une politique d'encerclement constant de la Russie par les troupes de l'Otan, de pression militaire accrue sur ses frontières. Les États-Unis et les autres pays de l'Otan, dont la France, ont combattu la Russie par l'Ukraine interposée, et c'est la réalité de la politique des puissances impérialistes.

Aujourd'hui, la principale d'entre ces puissances estime avoir assez affaibli la Russie, jusque dans son pré carré de l'ex-URSS – au point que c'est à la Maison-Blanche et non plus au Kremlin, du jamais vu, que vient d'être signé un accord territorial entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les États-Unis veulent pouvoir



consacrer leur politique, leurs forces et leurs ressources à préparer d'autres conflits, et d'abord avec la Chine. Et puis, ils veulent sans doute pouvoir profiter « paisiblement » de tout ce que la guerre en Ukraine leur a apporté en termes de mainmise sur l'économie du pays et ses richesses.

Malgré son agacement affiché à voir Poutine tarder à aller dans le sens voulu par Washington, Trump peut d'autant plus le ménager qu'il a face à lui le représentant d'un État affaibli. Le dirigeant russe peut d'autant plus se satisfaire de se voir publiquement traité avec certains égards qu'il a besoin, en Russie même, de

présenter son « opération militaire spéciale » comme une réussite. C'est faire oublier qu'en février 2022, quand il l'a lancée, il escomptait que Kiev et le régime de Zelensky tombent en quelques jours.

En attendant de savoir si un projet de cessez-le-feu peut sortir du sommet en Alaska, ceux qui vont continuer à tomber sont les soldats et les civils ukrainiens et russes, à un rythme encore plus effréné. Car c'est une des règles des guerres qui se terminent, que les états-majors politiques et militaires veuillent s'assurer les meilleures positions pour les négociations finales sur des montagnes de cadavres.

Pierre Laffitte

Ukraine : Zelensky à la peine

La nuit du 1^{er} août à Vinnitsia, une ville du centre-ouest de l'Ukraine, une foule a tenté d'envahir le stade Locomotiv. Le matin, l'armée y avait parqué des centaines de conscrits que leurs parents et des amis voulaient libérer.

Gaz lacrymogènes, escouades de maîtres-chiens, la police restée maître du terrain a procédé à plusieurs arrestations. Mais, à en croire les médias ukrainiens, c'est au nord-est, dans la seconde ville du pays, Kharkiv, qu'il se produit le plus de faits de rébellion contre les CTR (centres de recrutement) et leurs sbires. Ainsi, parmi une demi-douzaine de cas recensés en juin, un jeune de 29 ans a mis le feu à un CTR. Arrêté depuis, il risque dix ans de prison.

Hormis quelques cas de

rébellion plus ou moins organisés, comme à Kamianets-Podilskyi récemment, il s'agit souvent d'actes individuels. Cela même si, spontanément, des passants viennent souvent à la rescousse de ceux qui refusent de se voir embarquer dans une guerre d'autant plus sanglante qu'elle apparaît maintenant comme se prolongeant sans réel enjeu. Ou plutôt, sans que les enjeux invoqués par le pouvoir puissent obtenir une large adhésion.

Car le régime de Zelensky,

présenté comme populaire et encensé comme un modèle de démocratie par les médias et gouvernements occidentaux, a récemment vu sa cote chuter fortement. Le 22 juillet, le Parlement ukrainien, la Rada, à une écrasante majorité, a voté une loi qui soumettait au parquet, donc au pouvoir, les organes anti-corruption du pays. Et cette loi, le président Zelensky s'est empressé de la promulguer.

Des foules de manifestants sont descendues aussitôt dans la rue, surtout dans le centre de Kiev, aux cris de « trahison ». Ces manifestants, souvent jeunes et proches politiquement de Zelensky, même s'ils ont été rejoints par d'autres et y compris par des soldats, avaient

de quoi se sentir « trahis ». Pour beaucoup, passe encore que Zelensky ait depuis longtemps mis en pièces le code du travail, qu'il fasse rafler dans la rue la chair à canon qui n'a pas eu les moyens financiers et sociaux d'échapper au front, qu'il soit entouré de ministres, généraux, oligarques qui, tôt ou tard, se font limoger, voire arrêter, pour abus de pouvoir et pots-de-vin à grande échelle. Quitte à ne pas être trop regardant, Zelensky pouvait encore apparaître, pour certains, comme l'honnête « serviteur du peuple », ennemi de la corruption et des corrompus, de la série télévisée ayant fait sa célébrité. Mais, cette fois, alors que l'ex-ministre de l'Unité

territoriale devait être inculpé et que l'ex-ministre de la Santé faisait l'objet d'une enquête pour corruption, sa signature immédiate s'établissait comme une provocation. Cette loi était une assurance accordée aux hauts bureaucrates et aux oligarques qui s'enrichissent comme jamais avec la guerre.

Il est vrai que les deux organes anti-corruption, créés en 2014 et 2015, avaient la réputation d'être peu efficaces, de ne pas chercher à lutter contre un phénomène qui vaut à l'Ukraine de figurer à la 105^e place mondiale en ce domaine ! Mais Zelensky, qu'il se soit senti tout permis ou qu'il ait voulu faire un cadeau à ceux qu'il sert à la tête de l'État, a cru

Israël – Gaza : Netanyahou, un pas de plus dans l'horreur

Le 7 août, le chef du gouvernement israélien annonçait, devant une opinion publique médusée, son plan d'occupation militaire de Gaza, en l'occurrence du petit quart du territoire que son armée ne contrôle pas encore, impliquant le déplacement forcé du million d'habitants survivant dans les ruines vers une hypothétique zone située hors des bombardements, des drones et des mitraillages des chars.

Le lendemain, le cabinet de sécurité validait le plan, après plusieurs heures de discussion, paraît-il. Car même si l'entourage de Netanyahou le soutient dans son entreprise de mort, même si les ministres d'extrême droite lui en réclament davantage, une fraction de plus en plus large de la population – majoritaire, selon les derniers sondages – exige qu'il arrête sa guerre. Significative est la prise de position officielle du chef de l'armée, Eyal Zamir, s'opposant au projet de Netanyahou, au nom des 49 otages encore prisonniers, du refus manifesté par nombre de soldats et de réservistes de poursuivre la guerre, et de l'inutilité, selon lui, d'une telle intervention au prétexte d'éradiquer un Hamas désormais sans forces. Mais, à part un rappel à l'ordre venu du ministre de la Défense, la mise en garde

de Zamir n'a eu aucun effet sur la bande de criminels qui gouverne, prétendument au nom de la population.

Depuis quelque temps, les dirigeants occidentaux, en premier lieu européens, prennent quelque distance avec la politique du gouvernement Netanyahou. Au fil des milliers de morts gazois (61 000 à ce jour), ils ont accumulé les condamnations morales hypocrites, convoqué un ambassadeur par-ci, annoncé un désinvestissement dans les entreprises israéliennes par-là, ou l'arrêt de certaines livraisons d'armes... Mais les représentants de la bourgeoisie européenne n'osent même pas suspendre l'accord commercial avec Israël datant de 2000 qui organise les échanges dans l'agriculture et l'industrie. C'est dire quel poids ont les articles sur le respect des droits de



Manifestation contre le gouvernement, le 9 août à Tel-Aviv.

l'homme et des principes démocratiques inclus dans le dit traité !

En Israël, les protestations continuent, venant d'associations diverses ou de politiciens de gauche. Les manifestations se multiplient et celle du 9 août, au lendemain de la validation du plan Netanyahou, a rassemblé à Tel-Aviv 60 000 personnes, selon les organisateurs. Les familles d'otages, morts ou encore en vie, ont dénoncé le mépris de Netanyahou pour la vie humaine, celle de leurs proches mais aussi celles des Palestiniens de Gaza, volontairement condamnés à mort par la famine ou les mitraillages lors des rares ravitaillements. Selon la mère

d'un otage, Einav Zangauker, qui s'est exprimée devant la presse : « La plupart des gens souhaitent mettre fin à la guerre et rapatrier tout le monde. La seule chose que Netanyahou doit faire, c'est proposer un accord global pour mettre fin à la guerre, un accord réel et réalisable. Mais Netanyahou a déjà décidé de les tuer et de nous condamner à une guerre éternelle. »

Corrompu, poursuivi par la justice, accroché à son poste dans une fuite en avant vers la catastrophe, le Premier ministre a dans une conférence de presse prétendu répondre aux protestations. Disant n'avoir pas « d'autre choix que de terminer le travail et de vaincre

définitivement le Hamas », il a dénoncé une « campagne mondiale de mensonges » qu'il a eu le cynisme de comparer à celles qui ont précédé le massacre des Juifs en 1939-1945 !

Le plan gouvernemental ne peut conduire qu'à l'aggravation du désastre, pour les Palestiniens de Gaza, massacrés ou déportés, et ceux de Cisjordanie, chassés de leurs villages par la colonisation en marche. Les millions d'Israéliens, juifs ou non, ne sont pas à l'abri non plus, réduits à l'état de geôliers d'un peuple qui refuse de mourir.

Viviane Lafont



Sur le panneau de droite, « honte ».

qu'il pouvait impunément tomber le masque ou plutôt faire tomber deux feuilles de vigne.

L'affaire arrivait au plus mauvais moment : Trump l'ayant lâché, les derniers soutiens de Zelensky, les membres de l'Union européenne, ont besoin, vu

précisément leur politique vis-à-vis de la guerre en Ukraine, d'avoir un président ukrainien qui présente « bien ». En tout cas, mieux vaudrait qu'il n'ait pas l'air de ce qu'il est réellement : celui que les nantis locaux, pourris et corrompus jusqu'à la moelle, se

sont choisis pour les servir.

Les représentants de la bourgeoisie européenne, qui n'ignorent rien de la réalité, n'ont pas apprécié qu'elle s'affiche avec tant d'impudence. Ils ont aussitôt fait assaut d'indignation, parlant de « sérieux recul » dans la voie de l'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Zelensky a donc fait marche arrière, biffé sa signature sous la loi faisant problème. Si cela change tout sur le papier, en fait, cela ne doit pas tromper grand-monde dans la population. Ceci expliquant cela, cela donne quelque poids à la rumeur qui veut que, cet été, des soutiens étrangers de l'Ukraine et des dirigeants de ce pays se soient retrouvés discrètement dans les Alpes pour discuter de l'après-Zelensky...

P. L.

Lisez Lutte de classe

revue de l'Union
communiste
internationaliste

Au sommaire du n° 249
(juillet-août 2025)

- De Gaza à l'Iran, les guerres impérialistes de Netanyahou
- Trump, la guerre commerciale et l'économie américaine
- La course aux armements en Italie
- Nestlé, une multinationale

en eaux troubles

- Michelin-Cholet : retour sur une lutte contre les licenciements
- Haïti et la dette extorquée par la France en 1825
- Frantz Fanon, de la révolte au nationalisme

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



La Guerre des paysans en Allemagne

Il y a 500 ans, le 27 mai 1525, l'assassinat de Thomas Müntzer par les sbires du landgrave de Hesse mettait un coup d'arrêt à la Guerre des paysans. Cette vaste révolte sociale avait éclaté un an plus tôt, touchant de nombreuses régions situées aujourd'hui en Allemagne, en Autriche, en France, en Suisse, dans le nord de l'Italie et en Pologne. Menaçant l'ordre féodal, elle fut écrasée sans pitié.

Le Saint-Empire romain germanique était au début du 16^e siècle éclaté en une multitude de seigneuries souvent rivales, particulièrement en Allemagne du sud, ce qui entravait le développement économique. Dans ce système encore largement féodal, la paysannerie constituait environ 80 % de la population et était la base de la société. À ses dépens vivait une minorité de classes privilégiées : les maisons princières, la noblesse, le clergé, les fonctionnaires et les bourgeois. L'Église catholique était un des piliers de l'ordre social. Ses recettes provenaient des dons et offrandes, de l'impôt d'Église, la dîme et des droits seigneuriaux perçus sur ses importantes possessions.

La Réforme luthérienne

Assis sur leurs fortunes, beaucoup de religieux menaient une vie de débauche, et ces abus suscitaient bien des critiques, y compris au sein du bas clergé. Des forces sociales aux intérêts contradictoires étaient en lutte, soit comme la bourgeoisie pour élargir ses intérêts, soit comme le clergé pour les maintenir. Leur conflit allait prendre la forme d'un affrontement entre idéologies religieuses.

La diffusion rapide, permise par l'invention de

l'imprimerie quelques décennies plus tôt, de la traduction de la Bible en allemand par le prêtre excommunié Luther en 1522, contribua à mettre en lumière la profonde contradiction entre les préceptes enseignés par l'Église, jusque-là en latin et donc inaccessibles pour beaucoup, et leur application. Dans l'Empire germanique, la Réforme luthérienne se répandit rapidement : des princes ainsi que des bourgeois l'adoptèrent. C'était aussi une façon pour eux de prendre leurs distances d'avec l'empereur et de viser les biens de l'Église catholique.

Ce conflit aurait pu rester circonscrit aux classes privilégiées si le petit peuple, et en particulier les paysans, ne s'en était mêlé. Ces derniers étaient écrasés par les impôts, les corvées, les guerres, les pillages, l'arbitraire permanent des nobles et des prêtres. Leur situation s'était aggravée au cours du 15^e siècle, qui avait vu les terres communales, ces terres collectives où les paysans faisaient paître leurs animaux, de plus en plus confisquées par les seigneurs. Les paysans s'insurgèrent à de nombreuses reprises, notamment lors du soulèvement du Pauvre Conrad dans le Wurtemberg en 1514, ou de la conspiration du Bundschuh, le soulier à lacets porté par les paysans, en Forêt-Noire en 1517. Presque tous les soulèvements furent réprimés par la force.

La généralisation de la révolte

À partir de la mi-1524, les révoltes sporadiques débouchent sur une insurrection générale s'emparant des idées développées par Luther. Le mouvement éclate en juin 1524 dans le pays de Bade, lorsque des paysans refusent à leurs seigneurs une corvée de ramassage de coquilles

d'escargots jugée abusive. Il se développe durant l'hiver en Souabe, en Franconie, en Alsace et dans les Alpes autrichiennes. Les bandes paysannes s'attaquent alors aux églises, aux couvents et aux monastères, et pillent leurs biens mobiliers. Là où elles le peuvent, elles brûlent les documents de leur servitude. Les bourgeois de nombreuses villes avancent également leurs revendications, se solidarisant parfois avec les paysans, dont la révolte leur laisse entrevoir une vie en dehors de l'ordre féodal.

En Haute-Souabe, en mars 1525, plusieurs bandes s'unissent pour former, sur le modèle de la Confédération suisse, la Confédération de Haute-Souabe. Elles formulent leurs revendications



Les Douze Articles, par Otto Henne am Rhyn, Berlin 1897.

dans douze articles, qui vont devenir le programme de nombreux insurgés. Dans leur vocabulaire religieux, ces revendications sont en fait politiques : elles visent l'ordre établi. Chaque communauté paroissiale doit avoir le droit de désigner son pasteur et de le destituer. Il doit prêcher l'Évangile, débarrassé de tout ajout par le clergé. Il doit être rétribué par une dîme communale et non plus ecclésiastique. Ils revendiquent la commune rurale comme base de l'organisation sociale, une meilleure utilisation des impôts, l'abolition du servage, la liberté de pêche et de chasse, le retour des terres communales spoliées par les nobles, des tribunaux non soumis aux seigneurs.

Le texte est vite imprimé



Un épisode de la Guerre des paysans, peint par Hermann Eichler, 1867.

et distribué à 25 000 exemplaires, un tirage très élevé pour l'époque, dans tout le sud de l'Allemagne et au Tyrol. Cette Confédération de Haute-Souabe souhaite négocier, d'égal à égal, avec l'Alliance souabe, une structure qui fédère les nobles et les villes du sud de l'Allemagne. Mais les nobles ne l'entendent pas ainsi. Ils envoient leur armée contre les paysans, les écrasant quand c'est possible, n'accordant quelques concessions que lorsque le rapport de force leur est moins favorable.

La grande peur des nobles et des bourgeois

Ce scénario se reproduit partout. En avril 1525, les paysans de la vallée du Neckar et de l'Odenwald attaquent le château de Weinsberg. À coups de pique et de gourdin, ils massacrent les nobles qui s'y trouvent, dont le gendre de l'ancien empereur Maximilien I^{er}, détesté des paysans. Martin Luther est alors effrayé, car ainsi les paysans se retournent contre ses appuis auprès des princes protestants. Celui qui s'est présenté comme un grand réformateur condamne la révolte et écrit : « *Tous ceux qui le peuvent doivent assommer, égorger et passer au fil de l'épée, secrètement ou en public, en sachant qu'il n'est rien de plus venimeux, de plus nuisible, de plus diabolique qu'un rebelle.* » En revanche, l'ancien prêtre catholique Thomas Müntzer, qui proclame que « *tous les hommes étant égaux devant*

Dieu, ils devraient également l'être sur Terre », va incarner l'insurrection. Le 11 mai 1525, il accompagne les paysans révoltés de Thuringe devant les portes de la ville de Frankenhausen. Armés sommairement de fourches et de faux, ils se retrouvent face aux troupes du duc de Saxe, du landgrave de Hesse et du duc de Brunswick. Les soldats, expérimentés et dotés d'artillerie, font un massacre : près de six mille paysans sont tués le 15 mai. Müntzer lui-même est fait prisonnier, torturé puis décapité.

Malgré cette répression féroce, les braises de la révolte reprendront en différents foyers au cours des mois suivants, donnant toujours lieu à des réactions d'une violence inouïe de la part des potentats locaux. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1525 que le soulèvement est maté en Allemagne, puis à l'été 1526 en Autriche.

Malgré l'énergie révolutionnaire déployée, les paysans insurgés étaient vaincus et allaient être maintenus pour une longue période dans une situation de servitude. Sur 300 000 paysans qui s'étaient révoltés, en l'espace de deux ans, près de 100 000 trouvèrent la mort dans les combats. Un recul économique profond, dû au manque de bras, allait s'installer. La bourgeoisie, qui avait tant eu peur des masses, préférera se développer à l'ombre des autorités en place plutôt que de partir à l'assaut du pouvoir.

Henri Marnier



Thomas Müntzer, par Christoffel van Sichem.

Santé: Bayrou assomme les malades

Les assurés coûtent encore trop cher à la Sécurité sociale, selon Bayrou. Il a donc décidé de s'en prendre aux malades et a soumis aux caisses de Sécurité sociale un projet de décret qui augmenterait les dépenses laissées à la charge des patients.

La participation forfaitaire porte sur les consultations chez le médecin et les analyses médicales : passée de un à deux euros en 2024, elle pourrait atteindre 4 à 5 euros, et un plafond annuel de 100 euros, au lieu de 50 précédemment. Autant dire qu'un malade qui doit consulter fréquemment atteindra vite le plafond.

Les franchises aussi sont concernées, qu'il s'agisse

de boîtes de médicaments ou d'actes paramédicaux, et vraisemblablement aussi les transports sanitaires. Le reste à charge unitaire, qui a déjà augmenté en 2024, devrait doubler dans le plan Bayrou, dans le cadre d'un plafond fixé à 100 euros pour l'ensemble. Là aussi, pour les malades chroniques, la note sera élevée.

Cette note pourrait être d'autant plus lourde que la

ministre du Travail et de la Santé, Catherine Vautrin, envisageait même de faire payer le reste à charge par les malades directement au pharmacien lors de l'achat, au lieu d'attendre le prélèvement par l'Assurance-maladie.

Dès l'annonce du plan, les protestations ont fusé, de la part d'associations de défense des usagers, de syndicats, de pharmaciens et même d'un membre du conseil de la Caisse nationale de l'assurance-maladie, cité par le journal *Le Parisien*. Et, en effet, même si les malades aux revenus les plus modestes échapperont



à cette ponction, bien d'autres, salariés et retraités guère mieux lotis, devront renoncer à des soins.

Payer plus ou se soigner moins : voilà ce que Bayrou et Catherine Vautrin appellent « responsabiliser » les malades « pour limiter

les abus » ; car, bien sûr, il n'est pas question de « responsabiliser » les actionnaires, de l'industrie pharmaceutique entre autres, en allant prendre dans les milliards des profits faits aux dépens des malades.

Sylvie Maréchal

Canicule au travail : le ministère du laisser-faire

La deuxième canicule de l'été depuis le 7 août a donné lieu à l'avalanche habituelle de bons conseils ministériels, de recommandations administratives et de constatations journalistiques.

Ceux qui l'ignoraient, et qui sont rares dans les quartiers populaires, ont ainsi pu apprendre que les travaux pénibles le sont encore plus lorsqu'il fait chaud, que les logements des pauvres sont moins bien isolés que ceux des riches et leurs quartiers, moins ombragés. Mais, pour ceux qui ne sont pas en vacances, le ministère du Travail veille, au moins sur son site.

Il propose une longue liste de recommandations de bon sens aux employeurs, dont certaines sont même présentées comme des obligations. Il est ainsi obligatoire de fournir de l'eau fraîche et potable en

quantité suffisante aux travailleurs. Le ministère rappelle que l'inspection du travail a effectué 1 700 visites durant l'été 2024 au cours desquelles bien des situations « dégradées et alarmantes » ont été constatées, suivies, à 90 % par une observation écrite envoyée à l'employeur.

Le ministère relève que sept travailleurs au moins sont morts l'an passé des suites de la canicule et sait visiblement que ses quelques lettres n'ont eu aucun effet. Il propose donc aux salariés, lorsque la sécurité n'est pas respectée, de faire appel à l'inspection du travail ou au délégué du

personnel. C'est pourtant ce même gouvernement qui, comme les précédents, n'a cessé de réduire le nombre et les possibilités d'intervention des délégués des travailleurs, de même qu'il a réduit les moyens et les droits de l'inspection du travail. Les 1 700 visites estivaies dont il se targue représentent en tout et pour tout une moyenne d'une intervention pour 1 500 lieux de travail !

Nul n'est censé ignorer la loi, dit-on, y compris celle censée protéger quelque peu les travailleurs de la canicule. Mais aucune loi ne protège les trois millions de « micro-entrepreneurs » dont la majorité travaille en fait pour de gros voire de très gros patrons. Aucune loi non plus ne protège les travailleurs au noir dans le bâtiment, l'agriculture ou ailleurs ; aucun inspecteur ne vérifie l'état d'épuisement des livreurs à vélo, sous quarante degrés à l'ombre, ni celui des commis de cuisine ou des apprentis boulangers sans papiers.

Les vendanges commencent maintenant, en pleine vague de chaleur. Les recommandations ministérielles seront de peu d'utilité pour les 300 000 saisonniers coincés entre un soleil et un patronat aussi féroces l'un que l'autre.

Paul Galois

Grandes fortunes : hit-parade des parasites

Le magazine *Challenges* a publié son classement annuel des 500 plus grandes fortunes de France.

Ce palmarès dresse le tableau d'une classe sociale parasitaire, la bourgeoisie, qui dirige véritablement la société et accapare une part toujours plus grande des richesses produites.

Pour la première fois depuis 2017, Bernard Arnault, le PDG de LVMH, cède la première place à la famille Hermès. Celle-ci, qui détient le groupe de luxe du même nom, voit sa fortune grimper à 163,4 milliards d'euros, en hausse de 5 % sur un an. À l'inverse, celle d'Arnault et de sa famille, propriétaires de LVMH, passe à 116,7 milliards d'euros, soit une chute de 38,6 %. Cette dégringolade serait liée à la crise du marché chinois, qui a fait plonger de 25 % la valeur boursière de LVMH. Les frères Wertheimer, propriétaires de Chanel, complètent le trio de tête avec 115 milliards d'euros, tandis que Françoise Bettencourt-Meyers (L'Oréal) reste quatrième avec 84 milliards, en recul de 13 % – la pauvre...

Après huit ans de croissance ininterrompue, la fortune cumulée des 500 plus riches baisse de 100 milliards par rapport au record de 2024, atteignant tout de

même 1128 milliards d'euros. Mais leur fortune a été multipliée par 9,4 depuis 2003.

En 1996, ces 500 parasites possédaient l'équivalent de 6 % du PIB, aujourd'hui, plus du tiers. La France compte 145 milliardaires au lieu de 16 en 1996.

Il faut désormais posséder, pour entrer dans ce classement, 245 millions d'euros, contre 80 millions en 2014. C'est sur l'exploitation de millions de travailleurs, qui eux se débattent dans des difficultés quotidiennes croissantes, que se bâtit la fortune de cette classe bourgeoise parasitaire.

Christian Chavaux



La Poste – Orléans-Fleury : fermeture de la PIC

La fermeture de la PIC de Fleury (plate-forme industrielle du courrier, le centre de tri dans le jargon postal) s'est achevée au mois de juillet avec le départ des dernières machines.

Le courrier du Loiret est maintenant traité à Wis-sous dans l'Essonne, comme celui du Cher et de la Nièvre. Cela veut dire qu'une lettre adressée à un correspondant habitant la même ville effectue plusieurs centaines de kilomètres pour revenir au point de départ sur des camions loués à des sous-traitants. La Poste se vante pourtant en toute occasion d'être à la pointe de l'écologie.

Parmi les 180 postiers que comptait la PIC il y a encore deux ans, les anciens, partis en retraite, n'ont pas été remplacés. D'autres, à qui on a fait miroiter monts et merveilles, ont rejoint des centres aux quatre coins du pays. Certains,

lassés d'attendre des mois pour connaître leur sort, ont donné leur démission. Enfin une partie s'est retrouvée intégrée dans les services restant sur le site, les Remises et les Collectes, qui acheminent le courrier des entreprises en voiture ou en camion. Depuis le 1^{er} juillet, le centre est devenu officiellement une PPDC MF, plate-forme de préparation et de distribution du courrier multi-flux, pour signifier qu'elle traitera aussi les colis.

Dans les bâtiments vidés de leurs machines, la direction a regroupé une bonne partie des facteurs de l'agglomération. Ceux de Fleury et Saran arrivés il y a quelques années ont

été rejoints l'an dernier par ceux des Droits de l'homme, et au mois de juin par ceux d'Ingré. Cela s'est fait à chaque fois dans la pagaille, car question conditions de travail, La Poste semble incapable d'anticiper.

Les suppressions de postes, les dégradations des conditions de travail ont suscité quelques réactions. La direction en a profité pour supprimer seize jours de repos, ce qui entraîne des semaines de six jours avec un samedi sur deux travaillé. Les pauses ont été réduites de 30 à 20 minutes, les tickets-restaurant supprimés, et La Poste à ajouté quelques autres petites mesquineries. Le 3 juin, les postiers ont fait une journée de grève contre ces attaques.

Côté facteurs, le sous-effectif entraîne des tournées toujours plus longues.



Maintenant, les plus âgés ne font plus que du tri de courrier, mais d'autres ne font plus que de la distribution, dite « tournées sacoche ». La Poste use aussi de la précarité pour tenter de faire accepter des conditions intenable, mais c'est justement pourquoi beaucoup ne restent pas.

Le 14 avril, les facteurs avaient fait grève contre la suppression de 14 tournées sur 42, le tiers des postes de facteur, et contre

l'augmentation du nombre de samedi travaillés. C'était avant la venue de ceux d'Ingré à Fleury, et ils avaient pris contact et s'étaient retrouvés sur un piquet commun. Ils sont maintenant sur le même site et cela rendra plus faciles les prochaines mobilisations qui ne manqueront pas de se produire, tant La Poste mène la guerre à ses travailleurs comme n'importe quel patron capitaliste.

Correspondant LO

RATP – Paris : modernisation poussive sur la ligne 9

La ligne 9 du métro parisien s'est dotée d'une nouvelle technologie, la signalisation embarquée, censée fluidifier le trafic. Il a fallu des années pour que, le samedi 9 août, elle soit enfin mise en vigueur.

La ligne 9, qui relie Montreuil à Boulogne-Billancourt en traversant Paris, est une des lignes les plus fréquentées du réseau et transporte jusqu'à 500 000 voyageurs par jour. Saturée aux heures de pointe, comme la plupart des lignes, il était en effet grand temps de la moderniser.

Jusqu'à présent, le nombre de rames en ligne était limité par l'espace nécessaire entre chaque train pour éviter qu'ils entrent en collision. Cet espace était délimité par deux signaux

séparés de plusieurs centaines de mètres. Dans le nouveau système, des ondes wifi calculent l'intervalle entre les trains. Le conducteur ne tient plus compte de la signalisation extérieure, mais des indications affichées sur sa console. L'espace entre les trains est ainsi réduit à quelques dizaines de mètres.

Ce système est déjà en vigueur depuis dix ans sur la ligne 5, Bobigny-Place d'Italie. La ligne 9 devait être équipée dans la foulée. Seulement voilà, par souci

d'économies la RATP a choisi un nouvel opérateur, qui n'avait aucune expérience dans ce domaine. Résultat : le chantier a accumulé retard sur retard et donné lieu à des incidents à répétition. Ainsi, en juillet 2018, les chefs de régulation et les gestionnaires de terminus devaient être réunis dans un local ultra-moderne. Mais lors des essais, ces gestionnaires de terminus perdaient le contrôle des aiguilles et devaient même parfois appeler les conducteurs pour connaître l'état des signaux ! Il a fallu plusieurs tentatives et ce n'est qu'en janvier 2025, soit plus de six ans après la date prévue, que les gestionnaires de terminus ont pu définitivement quitter les vieux postes de manœuvre locaux, impropres à gérer le nouveau système. Celui-ci pouvait donc voir le jour.

Pendant des années, les voyageurs ont essuyé les plâtres sans qu'aucune chaîne de télévision ne s'en émeuve. Il est vrai que les journalistes ne pouvaient pas dire que c'était les grévistes qui prenaient la population en otage.

Correspondant LO

SNCF : Corail et profits en surchauffe



Depuis que les températures ont commencé à grimper, jeudi 7 août, et jusqu'au jeudi suivant, la SNCF a supprimé des trains sur les lignes Paris-Clermont Ferrand, Paris-Limoges-Toulouse et Bordeaux-Marseille.

Il s'agit, selon la direction, de « prévenir les pannes potentielles de climatisation liées aux très hautes températures ».

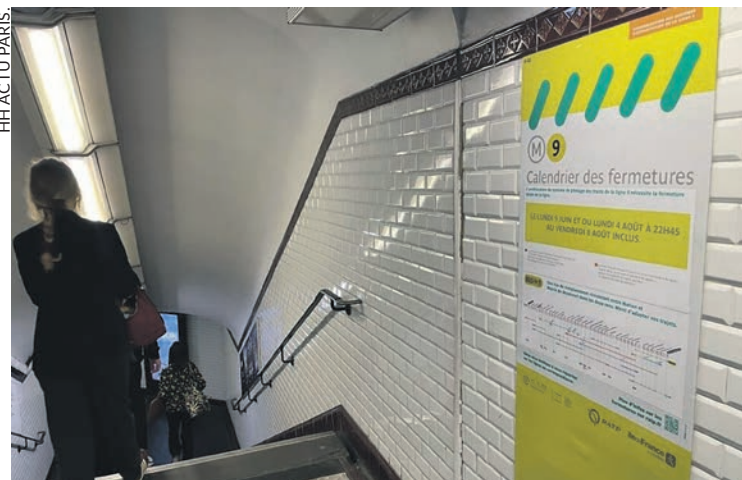
Les pannes en question sont en effet à la fois probables et redoutables pour les passagers. Mais elles sont tout sauf imprévisibles, car entièrement dues à la vétusté des rames Corail utilisées sur ces lignes, qui sont

en service depuis plus de cinquante ans.

Ces interruptions volontaires de l'été font d'ailleurs écho aux nombreuses suppressions et pannes intempestives, sur les mêmes lignes et pour les mêmes raisons, tout au long de l'année.

Les choix de la direction de la SNCF se lisent dans ces deux résultats : d'une part, elle doit supprimer des liaisons pour cause de vétusté du matériel en cas de forte chaleur, de l'autre, elle a sorti un bénéfice record de 1,6 milliard d'euros en 2024. Qui parle encore de service public ?

P. G.



Ruptures conventionnelles:
dans le viseur du ministre

Le dispositif de rupture conventionnelle, qui permet à un salarié en CDI ou à un fonctionnaire, par un accord signé avec son patron, de quitter son travail tout en bénéficiant de droits au chômage, est critiqué par le gouvernement.

Selon la ministre du Travail, les ruptures conventionnelles seraient la cause du quart des dépenses de l'indemnisation du chômage, soit 9,4 milliards d'euros. Cinq cent mille travailleurs utilisent chaque année, surtout des cadres,

mais aussi des employés ou des ouvriers. Ce dispositif a été mis en place sous Sarkozy en 2008 à la demande du patronat. Il a permis à celui-ci d'éviter des licenciements plus coûteux pour lui, en transférant à l'assurance-chômage

l'essentiel des coûts du départ du salarié. En juillet, Patrick Martin, président du Medef, a d'ailleurs rappelé une autre raison de l'intérêt du patronat pour ces ruptures conventionnelles : elles ont permis une forte baisse du nombre de procès intentés par des salariés aux prud'hommes.

Le gouvernement prétend maintenant faire la « chasse aux abus » dans ce domaine. Il parle d'allonger le délai avant que le salarié touche ses indemnités, de réduire leur montant ou leur durée. Quant aux abus commis par le patronat, qui profite de ce dispositif pour se débarrasser à moindres frais de salariés devenus indésirables, on peut prévoir que le gouvernement trouvera une solution pour ne pas les remettre en cause.

Serge Fauveau



Groupe Beaumanoir – Saint-Malo :
300 suppressions d'emplois

Le groupe de prêt-à-porter Beaumanoir (La Halle, Cache-Cache, Bonobo, Carroll, Morgan, Sarenza, etc.), basé à Saint-Malo, poursuit ses rachats d'enseignes en difficulté. Après Jennyfer l'an dernier, entraînant déjà

plus de 700 suppressions d'emplois, Beaumanoir fait aujourd'hui main basse sur le groupe Naf Naf. Sur 102 boutiques et 600 travailleurs, seuls 12 boutiques et 50 salariés seront repris, et 250 salariés

auraient une proposition de reclassement. Soit au moins 300 licenciements de plus pour ce groupe dont le tribunal de commerce estime qu'il a une situation financière solide !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

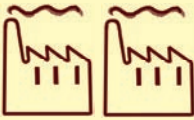
Un·e cm n·s te (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Dans les bulletins
Lutte ouvrière



Pas des pions

Ce week-end, la cadre de permanence a déplacé au pied levé des aides-soignantes du 5^e étage pour aller, entre autres, en salle de naissance. Cela malgré nos réticences. Travailler en salle de naissance nécessite

des compétences qui ne s'acquièrent pas en 5 minutes. Nous mettre en danger et mettre en danger les patients, voilà à quoi aboutit la politique d'économies à l'hôpital!

Hôpital Beaujon

Médocs bouillus, médocs foutus ?

Avec les chaleurs passées, on a enregistré jusqu'à 35°C dans certaines pharmacies. Mais pas d'inquiétude, une note de service nous informe que les médicaments supportent

très bien ces températures pendant plusieurs jours... Et la marmotte, elle met le chocolat dans le papier d'alu...

Aux travailleuses
et travailleurs du CHGR

Ras le casque !

La direction a décidé de mettre un wrap up de 5 minutes pour les conseillers qui reçoivent des appels. Cinq minutes, cela ne nous laisse pas le temps nécessaire pour effectuer le traitement de l'appel précédent. Le risque d'erreur s'en trouve accru, et ce serait nous qui porterions le chapeau.

L'objectif est d'augmenter la rentabilité sur notre dos en nous empêchant de souffler entre deux appels. Ce que la direction a oublié, c'est que nous ne sommes pas des machines et il nous reste la possibilité de poser les casques et de ne plus répondre, comme cela s'est déjà fait dans ce genre de situation.

Orange – Philippe-Auguste

« Nous avons les moyens
de vous faire parler »

Au chantier presse-encombrants, pour pallier le manque de lumière, ils ont fait mettre des halogènes capables d'éclairer un stade. Quand la direction n'est pas

sourde à nos problèmes, elle nous aveugle avec des projecteurs. Mais, ça n'a pas traîné, on les a mis de côté.

La Poste – Orléans

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Haïti : les conséquences des projets de Trump

Cet article est extrait du mensuel *La Voix des travailleurs*, édité par l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (UCI)

Depuis l'autorisation accordée par Donald Trump de déporter à tour de bras des centaines de milliers de Haïtiens vivant aux États-Unis depuis de nombreuses années, la presse fait état de l'arrivée de ces migrants haïtiens à l'aéroport du Cap-Haïtien.

Fatigués, ostracisés et criminalisés par une administration raciste et xénophobe, ces Haïtiens disent qu'ils n'ont pas voulu attendre l'humiliation ultime, celle d'être arrêtés puis emprisonnés par les policiers de ICE (l'Agence des douanes et de l'immigration) avant d'être déportés.

La répression s'intensifie sur tout le territoire des États-Unis : rafles de l'ICE,

arrestations arbitraires, descentes dans les quartiers populaires, les églises, les lieux de travail. Même des résidents légaux ou qui sont citoyens américains sont pris dans les filets de cette machine répressive.

Beaucoup d'immigrés aux États-Unis vivent reclus, terrifiés à l'idée de sortir de chez eux. C'est une véritable chasse à l'homme qui s'installe. Les conséquences sont immédiates et dramatiques. Privés de permis de travail, ces migrants ont basculé dans l'illégalité, sans sécurité sociale ni revenus. Ils se retrouvent sans emploi, sans salaire, sans possibilité d'aider leurs proches restés au pays. En Haïti,

les transferts de la diaspora – environ 4 milliards de dollars par an – représentent une source de survie pour des millions de personnes. Supprimer ces ressources, c'est condamner des familles entières à la misère, ici et là-bas.

Cette attaque ne vise pas que les immigrés. Elle est dirigée contre l'ensemble de la classe ouvrière. En jetant les immigrés dans l'ombre, en les privant de droits, Trump et ses sbires cherchent à semer la division et à casser toute solidarité. Ils espèrent ainsi affaiblir la résistance de tous les travailleurs.

Seule la mobilisation et la solidarité active entre tous les exploités, quelle que soit leur origine, pourra faire reculer Trump et son administration.

La Voix des travailleurs



Lors d'une précédente expulsion des États-Unis vers Cap-Haïtien.

États-Unis : une grève chez Boeing

Dans trois usines Boeing de l'agglomération de Saint Louis, au centre des États-Unis, 3 200 ouvriers sont en grève depuis le 3 août, à l'appel de leur syndicat.

Par deux fois ces dernières semaines, ces travailleurs ont rejeté le nouveau contrat de travail que la direction prétend leur imposer. Par leur fermeté, ils ont réussi à écarter la menace d'allonger les journées

de travail jusqu'à 10 heures quatre jours d'affilée, et jusqu'à 12 heures trois jours d'affilée. Par contre, le patron refuse encore de payer les nouveaux embauchés au même tarif que les anciens, ce que le syndicat a

accepté dans le passé et qui est à présent rejeté par les travailleurs.

Les grévistes rejettent aussi la perspective d'une augmentation des salaires de seulement 20 % sur les quatre prochaines années, car ils n'ont pas été augmentés depuis huit ans et l'inflation entre temps a été très supérieure. De plus, leurs collègues de la côte Ouest, qui fabriquent des avions civils, ont obtenu l'an dernier 38 % d'augmentation après sept semaines de grève.

La dernière grève au sein de la division militaire de Boeing, avec ses usines autour de Saint Louis, date de 1996 ; elle avait duré trois mois. Aujourd'hui, les ouvriers de ces usines s'engagent dans une longue grève pour leurs revendications, pendant laquelle les chasseurs F-15 et F/A-18 ne seront pas produits. La guerre peut bien attendre !

Lucien Déroit



Une usine Boeing à Saint Louis.

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre



Calvados – Orne

Jeudi 14 août :
Rives-d'Andaine
Vendredi 15 août : **Caen**
Samedi 16 août : **Verneuil d'Avre et d'Iton**

Côte d'opale

Jeudi 14 août :
Dunkerque
Vendredi 15 août :
Boulogne-sur-Mer
Samedi 16 août : **Calais**

Poitou – Centre

Jeudi 14 août : **Amboise**
Vendredi 15 août :
Vendôme
Samedi 16 août : **Blois**

Normandie région de Rouen

Lundi 18 août : **Rouen**
Mardi 19 août :
Sotteville-lès-Rouen
Mercredi 20 août : **Oissel**
Jeudi 21 août :
Sotteville-lès-Rouen
Vendredi 22 août : **Oissel, Rouen**
Samedi 23 août : **Dieppe**

Seine-et-Marne

Lundi 18 août : **Nemours**
Mardi 19 août :
Montereau-Fault-Yonne
Mercredi 20 août : **Melun**
Jeudi 21 août : **Meaux**
Vendredi 22 août :
Chelles
Samedi 23 août :
Champs-sur-Marne, Noisy-le-Grand

Dordogne / Limousin

Lundi 18 août : **Bergerac**
Mardi 19 août :
Périgueux
Mercredi 20 août :
Périgueux, Bergerac
Jeudi 21 août : **Limoges**
Vendredi 22 août :

Brive-la-Gaillarde

Samedi 23 août :
Brive-la-Gaillarde, Limoges

Toulouse

Lundi 18 août :
Ramonville, Cugnaux
Mardi 19 août : **Muret**
Mercredi 20 août :
Montauban
Jeudi 21 août : **Colomiers**
Vendredi 22 août :
Auterive
Samedi 23 août : **Colomiers, Muret, Toulouse**

Ain

Lundi 18 août :
Villefranche-sur-Saône
Mardi 19 août :
Villefontaine
Mercredi 20 août :
Ambérieu-en-Bugey
Jeudi 21 août : **Oyonnax**
Vendredi 22 août :
Bourg-en-Bresse
Samedi 23 août :
Bourg-en-Bresse

Bretagne

Lundi 18 août :
Concarneau
Mardi 19 août : **Brest**
Mercredi 20 août :
Quimper, Douarnenez
Jeudi 21 août : **Lanester**
Vendredi 22 août :
Vannes
Samedi 23 août : **Lorient**

Lorraine

Lundi 18 août :
Saint-Avold, Forbach
Mardi 19 août :
Sarreguemines
Mercredi 20 août : **Nancy**
Jeudi 21 août : **Metz**
Vendredi 22 août :
Thionville
Samedi 23 août : **Longwy, Jœuf**